

Paris, le 14 novembre 2019

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe Air Liquide soutient les 10 principes du Global Compact relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa démarche de responsabilité et de développement durable, ses opérations et de les faire progresser dans les pays où nous sommes présents. Nous faisons également en sorte de participer à des projets collaboratifs soutenant les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Dans ce cadre, Air Liquide a renforcé son engagement pour le climat en annonçant en novembre 2018 ses objectifs à horizon 2025. Depuis 1 an, ces objectifs climat sont en cours de déploiement dans l'ensemble des activités du Groupe et visent à améliorer l'empreinte environnementale d'Air Liquide, de ses clients et plus globalement de la société, au travers du développement de nouveaux écosystèmes bas-carbone.

Nous publions annuellement un Document de Référence qui contient un Rapport intégré où nous montrons l'impact de nos activités sur l'atteinte des ODD et les performances réalisées dans ce domaine. Un effort particulier est également porté à la mise en évidence de cet impact en reliant chaque initiative à un ODD.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes respectueux sentiments.



Benoît Potier

Mr. António Guterres
Secretary General
United Nations
New York NY 10017
USA